

Le 07 / 12 / 2013 , à Lorient

Collectif des Faucheurs volontaires d'OGM

Lettre ouverte à

Mme la Ministre de la Justice et Garde des Sceaux,
Mr le Ministre de l'Intérieur,
Mr le Ministre de l'Agriculture,
Mr le ministre délégué de l'agroalimentaire
Mr le Préfet de la région Bretagne,
Mr le Sous-préfet de Lorient
Mr le Président de la Région Bretagne,
Mr le Président de l'association Nutrinoé (*)

Nous, Faucheurs et Faucheuses volontaires d'OGM, souhaitons vous interpeler publiquement au sujet de la question des OGM en France et de leur traitement par les pouvoirs publics que vous représentez.

Le 23 novembre 2012, nous avons neutralisé et rendu impropre à la consommation environ 3500 tonnes de soja transgénique stockées au port de Lorient, soit l'équivalent de 1200 hectares de cultures.

Cette opération de désobéissance civile faisait suite à de nombreuses actions menées les années précédentes : occupations de coopératives agro-alimentaires stockant du soja OGM (CECAB, Glon Sanders, Lorca) en 2011 et 2013, des ports de transit d'OGM de Lorient en 2005 et 2009, de Saint-Nazaire en 2007, de Brest en 2008 et de Sète en 2010, fauchages répétés de maïs et de tournesol.

A travers ces actions non violentes, nous souhaitons dénoncer l'importation massive de soja OGM, souvent issu d'Amérique du Sud, de par ses conséquences néfastes sur l'environnement, la santé, la société et l'économie, ici comme dans les pays exportateurs.

Ce type d'importation cautionne notamment ici un modèle agricole productiviste hors-sol, rend des éleveurs dépendants de cet apport en protéines et engendre le développement de la monoculture dans les pays exportateurs au détriment de l'agriculture vivrière des petits paysans, chassés de leurs terres. C'est pourquoi nous revendiquons une relocalisation des cultures de plantes protéagineuses en France.

Par ailleurs, nous demandons un étiquetage des denrées issues d'animaux nourris aux OGM.

D'autre part, nous tenons à signaler que, dans le cadre de la désobéissance civile, nous revendiquons et assumons pleinement nos actes. Ainsi, nos actions sont systématiquement constatées par un huissier de la partie civile et nos identités transmises aux forces de l'ordre sur les lieux de nos opérations.

Comment se fait-il enfin que dans un Etat de droit, la justice française ne soit pas intervenue suite aux actions pénalement répréhensibles citées précédemment, dont la première étant dite de destruction de bien en réunion ?

Devant l'inertie des pouvoirs publics français à s'opposer aux OGM et devant l'entrain de la filière agro-alimentaire française à s'enrichir au détriment des populations et de l'environnement, nous invitons celles et ceux qui se reconnaissent dans nos revendications à nous rejoindre pour de prochaines actions contre les OGM.

Nous vous prions d'agréer Madame, Messieurs, nos sincères salutations.

Le collectif des Faucheurs volontaires d'OGM.

(*) : anciennement AFAB, Association Française d'Aliments du Bétail